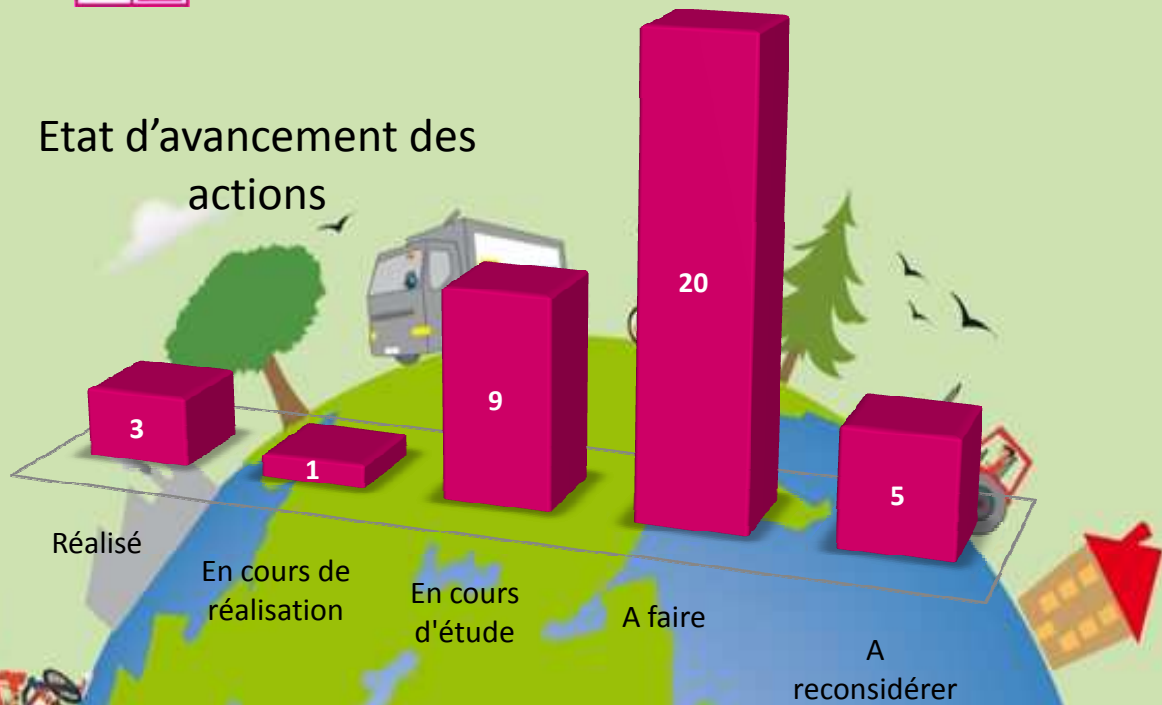




Groupe thématique 6

INFORMATION SENSIBILISATION

Etat d'avancement des actions



Les actions proposées par le groupe 6 étaient au nombre de 38 :

- ❖ 5 relatives à un guide pratique pour les entreprises et collectivités éco-responsables ;
- ❖ 6 relatives à la création d'un kit de communication en entreprise ;
- ❖ 8 relatives à la création d'une maison du développement durable ;
- ❖ 8 relatives à la création d'un site internet Grenelle 2.0 ;
- ❖ 4 relatives à la création d'un Pôle « Enseignement au Développement Durable » ;
- ❖ 7 autres actions d'information.

Les actions proposées par le groupe 6, paraissent très nombreuses, mais les 4 premiers blocs sont plus à considérer comme 4 actions autonomes, et non pas comme 27 actions indépendantes.

Ainsi, au titre des actions complètement réalisées, on citera :

- La création d'un Pôle « Education au Développement Durable », dédié à l'enseignement primaire (écoles maternelles et élémentaires), mis en place depuis septembre 2010 ;
- L'engagement dans un Agenda 21 local : outil de planification d'actions de développement durable basé sur une démarche volontaire et de concertation avec les citoyens, proposant une ouverture aux volets de l'efficacité économique et de l'équité sociale.

En revanche, il faut reconsidérer les actions suivantes :

- La création d'une maison du développement durable, action que l'on voit souhaitée par la majorité des territoires engagés dans ce type de démarche, mais dont la création "en dur" s'avère plus difficile.
- Le site internet Grenelle 2.0 : projet à revoir complètement avec les perspectives de l'Agenda 21 notamment.